Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins des Ramées
Le 8 avril 2024 à 19 h 30

Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au :

Centre récréatif de l'Étang-du-Nord, situé au 1349, chemin de la Vernière (Québec) G4T 3G1

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse*
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Modification au *Règlement intérieur de la Caisse*

Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications au *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) visant à :

- Modifier l'article 8.1 du RIC de manière à diminuer le nombre d'administrateurs au conseil d'administration de douze (12) à onze (11), le poste aboli étant un poste échéant au 31 décembre 2023.
- Modifier l'annexe « A » « Conseil d'administration », option « B », de façon à abroger et abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration.

Élection par acclamation au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour le groupe A : Secteurs de Cap-aux-Meules et de L'Étang-du-Nord
- 1 poste pour le groupe B : Secteur de Fatima
- 1 poste pour le groupe D : Secteur de Grande-Entrée et de la Municipalité de Grosse-Île

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 4 février 2024 à 23 h 59.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe A **Élu par acclamation** ARSENAULT, Christian	Groupe B **Élu par acclamation** LEBLANC, Jean-Michel	Groupe D **Élue par acclamation** CYR, Mylèna
Si les modifications au RIC sont acceptées :		
Secteur Universel de la province de Québec (élus par acclamation)		
ARSENAULT, Christian LEBLANC, Jean-Michel CYR, Mylèna		

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caissedesramees ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 28 février 2024 Jean-Pierre Miousse, secrétaire